

FICHE DE PRÉCONISATIONS

☐ Première demande

☐ Renouvellement

Année universitaire 2023

Handicap temporaire

☐ Oui

☐ Non

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Courriel : _____ Téléphone : ____/____/____ ☐ ( : cocher si sms)

Date de naissance : ____/____/____ Lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Etudes suivies cette année (nom et niveau de formation) : _____

Inscription l'année précédente : _____

 Typologie administrative du handicap : (cf annexe 1 en page 3)

☐ 1 Troubles cognitifs	☐ 8 Troubles auditifs majeurs
☐ 2 Troubles psychiques	☐ 9 Autres troubles auditifs
☐ 3 Troubles du langage et de la parole	☐ 10 Plusieurs troubles majeurs associés / poly handicap
☐ 4 Troubles viscéraux (cardiaques, respiratoires, diabète,...)	☐ 11 Autres troubles
☐ 5 Troubles moteurs (dont les dyspraxies)	☐ 12 TSA (troubles spécifiques de l'autisme)
☐ 6 Troubles visuels majeurs	☐ 13 Pathologie cancéreuse
☐ 7 Autres troubles visuels	☐ 14 « Troubles non divulgués (par l'étudiant) »

☒ Reconnaissance de la CRHD ou CEJH NC : ☐ Oui ☐ Non

Date de dépôt : ____/____/____

Recours à un mode de transport spécifique

☐ Oui ☐ Non

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

☐ Oui ☐ Non

Accompagnement par un(e) auxiliaire de vie

☐ Oui ☐ Non

Aménagements souhaités pour les études

☐ Accessibilité des salles de cours	☐ Aide à la manipulation en travaux pratiques	☐ Aménagement de cursus
☐ Aide en bibliothèque universitaire	☐ Lecteur numérique à la bibliothèque universitaire	
	☐ Rallonge des prêts d'ouvrage en bibliothèque universitaire	
☐ Autorisation d'utiliser les places de parking PMR	☐ Autorisation d'utiliser l'ascenseur	☐ Absences éventuelles excusées
☐ Boucle magnétique individuelle	☐ Clavier braille	☐ Braille
☐ Clavier grosses touches	☐ Caractères gras	☐ Dictaphone
☐ Format A3	☐ Pas de support audio	☐ Prêt d'un stylo numérique
☐ Liste des références des documents à lire dans l'année avec ordre de priorité	☐ Prêt d'un ordinateur portable avec logiciel spécifique « Dragon »	
☐ Police / caractère / couleur de la feuille des documents transmis en cours :		
☐ Prise électrique à proximité	☐ Prise de notes	☐ Sanitaires à proximité
☐ Utilisation de la salle de repos		

Aménagements souhaités pour les examens

Assistance en personnel	☐ Secrétaire d'examens	☐ Aide à la manipulation pendant les épreuves pratique	
Dispositions particulières	☐ Conserver épreuve par épreuve, ou unité par unité, des notes délivrées à des épreuves ou à des unités		
	☐ Etaler le passage des épreuves, la même année, sur la session normale et la session de remplacement lorsqu'un examen fait l'objet d'épreuves de remplacement		
	☐ Etre dispensé d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve et bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve		☐ A l'oral ☐ A l'écrit
	☐ Passer les épreuves orales en dualité avec l'enseignant	☐ Ne pas tenir compte des fautes d'orthographe sur les mots courants uniquement	
Installation	☐ Composition en salle particulière	☐ Prise électrique à proximité	
	☐ Sanitaire à proximité	☐ Utilisation de la salle de repos à proximité	
Temps majoré	☐ Autorisation de sortie avec accompagnateur	☐ avec rattrapage du temps consacré aux sorties (<i>temps de rattrapage limité à 20 mn maximum</i>)	
		☐ sans rattrapage du temps consacré aux sorties	
	☐ Temps de composition majoré de	☐ 1/6 ☐ 1/3 ☐ 1/2	☐ Pour les épreuves écrites ☐ Pour les épreuves orales ☐ Pour les épreuves pratiques ☐ Pour la préparation écrite des épreuves orales
Transmission de sujet	☐ Braille	☐ Caractère gras	☐ Format A3
	☐ Pas de support audio	☐ Possibilité d'écouter plusieurs fois le support audio	
	☐ Police / caractère / police de la feuille :		
	☐ Tout sujet, consigne, conseil ou modification doit être transmis personnellement à l'étudiant		☐ A l'oral ☐ A l'écrit
Utilisation de matériel spécifique	☐ Boucle magnétique individuelle	☐ Clavier braille	☐ Clavier grosses touches
	☐ Micro-ordinateur UNC avec logiciel spécifique « Dragon »		
	☐ Micro-ordinateur personnel avec logiciels spécifiques (précisez) :		

Expression libre des besoins de l'étudiant-e

.....

.....

.....

.....

.....

Attention ce document ne vaut pas aménagement. Un arrêté de la présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est indispensable pour la mise en place de vos aménagements (études et/ou examens).

Vous devez prendre rendez-vous auprès du service CASE afin de rencontrer l'équipe qui vous accompagnera dans la mise en œuvre de vos études et/ou de vos examens (145 Avenue James Cook, Nouville-98800 Nouméa Cedex – Tél : 290.195 – deve_handicap@unc.nc).

Ce document, complété, signé et tamponné par votre médecin spécialisé ou votre orthophoniste doit être retourné au service **CASE** qui vous notifiera ensuite la décision administrative définitive d'aménagements par voie électronique.

Pour pouvoir bénéficier de vos aménagements pendant vos études et/ou vos examens dans le cadre de vos contrôles continus, pour l'année en cours, cette démarche est à effectuer dès le début de l'année universitaire, **au plus tard le 15 mars de l'année en cours**, pour tout-e étudiant-e inscrit-e ou réinscrit-e. Passée cette date limite, vos aménagements ne seront pris en compte que pour le second semestre universitaire.

Pour les étudiants souffrant d'un trouble du spectre autistique sans déficience intellectuelle : tout au long de votre parcours à l'université, une personne repère sera désignée pour vous accompagner.

L'étudiant-e autorise le service CASE à transmettre ce document à l'équipe plurielle. Aucune information d'ordre médical ne sera diffusée.

Date : ____ / ____ / ____

Signature et tampon
Médecin spécialisé et/ou Orthophoniste :

Signature de l'étudiant-e :

🔑 Typologie administrative du handicap :

1	Troubles cognitifs	Par exemple : conséquences de cérébrolésions, troubles d'origine psychiatrique, médicamenteuse...
2	Troubles psychiques	Troubles psychiques qui impactent le suivi de parcours et la vie étudiante et nécessitent à minima la mise en place d'aménagements d'études et d'examen.
3	Troubles du langage et de la parole	Dyslexies avec ou sans dyspraxies (mais avec des dyspraxies ne nécessitant pas d'autres aménagements que ceux liés à la dyslexie), dyscalculies, dysorthographies...
4	Troubles viscéraux (cardiaques, respiratoires, diabète,...)	Par exemple : maladies inflammatoires chroniques, lupus...
5	Troubles moteurs (dont les dyspraxies)	Les dyspraxies incluses sont celles nécessitant des accompagnements liés aux conséquences sur les capacités motrices des étudiants.
6	Troubles visuels majeurs	Troubles nécessitant des accompagnements / aménagements dans tous les actes de la vie quotidienne et pour les études, notamment une mise en accessibilité de toutes les modalités pédagogiques (supports : format numériques accessibles, braille, machine à lire) et dans certains cas un accompagnement humain.
7	Autres troubles visuels	Troubles nécessitant des aménagements par exemple : agrandis, formats numériques, adaptation couleurs, télé-agrandisseur, positionnement dans les salles...
8	Troubles auditifs majeurs	Troubles imposant le recours à des techniques de communication non auditives (lecture labiale, langage des signes, LPC)
9	Autres troubles auditifs	Ne nécessitant pas d'accompagnement par des modalités de communication LSF, LPC...
10	Plusieurs troubles majeurs associés / poly handicap	Combinaison de handicaps pour lesquels il n'y a pas de handicap ou aménagement dominant
11	Autres troubles	Troubles ne pouvant pas être classés dans l'une des catégories précédentes
12	TSA (troubles spécifiques de l'autisme)	Il est possible, si l'étudiant-e l'accepte, de renseigner la case « TSA » (objectif : dans le cadre de la Stratégie Autisme, suivi des effectifs des étudiants présentant des TSA et de l'évolution de leurs parcours).
13	Pathologie cancéreuse	Il est possible, si l'étudiant-e l'accepte, de renseigner la case « cancer » (objectif : dans le cadre du Plan cancer, suivi des effectifs des étudiants atteints d'un cancer ou en rémission mais nécessitant un accompagnement)
14	« Troubles non divulgués (par étudiant-e) »	L'étudiant-e veut bien participer au recensement mais ne souhaite pas que la nature de ses troubles soit divulguée